

Image not found or type unknown



Charges sociales impayées pour salaire statutaire d'un gérant

Par **pingouin**, le **07/01/2011** à **22:31**

Bonjour,

Mon mari, gérant égalitaire d'une sarl, percevant un revenu statutaire, vient de s'apercevoir que depuis un an , les charges sociales n'ont pas été payées (l'autre associé était chargé de l'administratif). Que doit-il faire ? Quel est le risque encouru pour l'autre associé, responsable de cet état de fait ?

Merci